



L'été meurtrier...

Non, vous n'aurez pas droit à la plastique avantageuse d'Isabelle Adjani, mais aux promesses de notre président normal qui en 2012 affirmait : « le changement, c'est pour maintenant ». Il est vrai que lorsqu'un ministre de l'économie dit que « notre amie, c'est la finance », le citoyen perçoit bien l'évolution du discours gouvernemental. Plus besoin d'user de pirouettes oratoires pour tenter de sauver les apparences et essayer de faire croire à l'électeur que ses intérêts et ceux du pays sont au centre des préoccupations des décideurs.

Cette politique, dictée en réalité par les financiers, fait écho aux « reaganomics » mis en place aux Etats-Unis au début des années 80. Cette théorie repose essentiellement sur le principe d'une réduction d'impôt qui permettrait soi-disant de stimuler la croissance, via une relance de l'investissement.

Selon les libéraux qui en sont à l'origine, si on baisse les impôts, les actionnaires sont alors plus enclins à réinvestir. L'histoire juge l'efficacité d'un homme politique à son bilan... et il faut bien avouer que les résultats obtenus par Reagan, ou Thatcher, sont sujets à caution ! Et pourtant, l'alignement de la politique française sur celle des Etats-Unis, elle-même produite par la pensée des grands théoriciens du néolibéralisme tels Friedman et Hayek, prend chaque jour un peu plus réalité.

Nos dirigeants de tout poil ont cédé le pouvoir, celui du Peuple qu'ils sont pourtant censés représenter, à la finance.

Ils soumettent ainsi le social, les « affaires de la cité » ou bien encore le Service Public aux volontés d'une oligarchie mondiale de l'affairisme, conquérante et de plus en plus puissante. Et dans ce scénario cauchemardesque, le Peuple désorienté paie les errements des institutions financières au travers de « politiques d'austérité » et autre " pacte de responsabilité » !

Comme dans toute guerre et toute dictature-celle de la pensée unique- il faut trouver des boucs émissaires. Ils s'appellent depuis quelques années fonctionnaires. Devenus la variable d'ajustement de la réduction de la dette, les agents publics se voient encore plus malmenés depuis l'instauration de la MAP, mutation paroxystique de la RGPP.

Aujourd'hui, le Gouvernement allonge la liste des "coupables" avec les professions dites réglementées, au prétexte qu'elles contrarient le principe d'une libre concurrence, évidemment présentée comme la promesse d'un monde meilleur. Seules la régulation et la structuration du marché par la main de l'Etat préviennent des dérives congénitales du libéralisme.



Par référence à Alfred Jarry qui était un précurseur dans le domaine du surréalisme. Il aura imposé un nouveau mot à la langue *ubuesque*, qui renvoie à l'univers singulier de son héros (la gidouille verte, le voiturin à phynances, le crochet à nobles, le bâton à physique, le petit balai qu'on ne saurait dire, etc.), et qui qualifie par extension un monde absurde, grotesque, dominé par la bureaucratie et le bon plaisir des tyranneaux à la fois odieux et ridicules.



La loi mobilité... suite sans fin.

Le 15 juillet 2014, le Sénat s'inquiète du retard pris dans l'application de la loi Voies Navigables de France du 24 janvier 2012, en effet, sous couvert de réorganisation, la loi instaure un comité technique unique où seront gérés les contractuels de droit privé et les fonctionnaires d'Etat à VNF; Le sénat relève que la grève intersyndicale ce printemps largement suivie a reçu le soutien des

professionnels; il veut forcer la mise en place d'un comité technique commun d'ici la fin de l'année comme le prévoit la loi sans expliquer qu'il s'agit de basculer les fonctionnaires dans le privé; de même il dénonce le flou du statut du domaine public sans pouvoir dire clairement de le privatiser en le transférant de l'Etat vers VNF; il lui faut d'abord basculer les fonctionnaires dans le privé pour empêcher toute résistance au transfert de propriété. La loi VNF le transforme d'établissement public industriel et commercial (EPIC) en établissement public administratif (EPA) mais le seul à bénéficier

d'une dérogation pour gérer des contractuels de droit privé (au nombre de 370) la loi transfère les 4300 fonctionnaires du Ministère à VNF avec un régime d'organisation transitoire de 3 ans; la loi ne dit rien après 3 ans... affaire à suivre de très près.

Pour nous il est clair que la création de cet EPA ne conduit non pas au développement de la part du transport fluvial (qui, durant ces mêmes 20 dernières années a été réduit de 25 % !) mais bien à sortir du budget de l'Etat un maximum de charges, comme chacun le sait, à la lumière des propos du chef de l'Etat le jour de la dernière grève des enseignants, que les fonctionnaires ne sont plus considérés par d'aucuns comme rien d'autre qu'une ... charge pour les finances publiques... A quand la généralisation de ce procédé... Affaire à suivre de très près.

Elections 2014 : Qui vote, pour quoi, pour qui ?

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE LE 4 DÉCEMBRE 2014

QUI VOTE ?

- Tous les agents publics, fonctionnaires et non titulaires.

JE VOTE, MAIS POUR QUOI ? POUR QUI ?

- Plusieurs scrutins se tiendront simultanément : Le vote au CTM (Comité technique ministériel) Il permettra de déterminer la représentativité des fédérations et unions syndicales pour chaque ministère. C'est de cette représentativité que découleront les différents droits et moyens syndicaux pour Force Ouvrière.

Le vote au CT (Comité technique) de proximité. C'est le CT du service d'affectation de l'agent (exemple CT d'administration centrale ou le CT d'une DDFIP ou le CT d'un service à compétence nationale, etc.).

Le vote à la CAP (Commission administrative paritaire) pour les fonctionnaires ou à la CCP (Commission consultative paritaire) pour les non titulaires.

COMMENT JE VOTE ?

- Chaque ministère met en place ses propres modalités de scrutin, seule la date du 4 décembre 2014 s'impose à tous. Chaque agent doit se rapprocher de son syndicat ou de sa fédération pour connaître l'organisation du scrutin. Les discussions sont en cours dans les ministères en ce moment.

LES ELECTIONS ET LEUR ENJEU

- C'est la première fois dans l'histoire de la Fonction publique que les trois versants vont voter en même temps. La Fonction publique de l'Etat, Territoriale et Hospitalière, à savoir plus de 5,2 millions d'agents. Il est à noter que sur les 5,2 millions d'électeurs, environ 1 million sont des agents non titulaires.

A titre de comparaison, cela fait environ 1 million d'électeurs en plus que les dernières élections dans le secteur privé pour les TPE (Très Petites Entreprises). Le résultat de ce vote aura un impact sur l'ensemble des droits et moyens syndicaux.

A l'issue des dernières élections de 2011, FO est la première organisation de la Fonction publique de l'Etat et la troisième tous versants confondus. A l'aube du grand chantier sur la refonte et la revalorisation des carrières pour l'ensemble des catégories (C, B et A), les revendications très différentes d'une organisation à une autre nécessitent que chaque électeur pèse avec attention ses choix et son vote.

POURQUOI VOTER FO ? QUE REVENDIQUE FO ?

Tout d'abord FO est viscéralement attachée à l'indépendance syndicale. Pas de mélange des genres, pas d'appel à voter pour tel parti ou tel candidat aux élections politiques.

De fait, chacun a sa place à Force Ouvrière, la seule condition étant de laisser ses convictions notamment politiques et religieuses à l'extérieur de l'organisation. L'intérêt commun des représentants et militants FO réside dans la défense des intérêts particuliers et collectifs des salariés.

Coté Fonction publique, FORCE OUVRIERE s'est toujours engagée dans la défense du Service public. Facteur de cohésion sociale, teneur des valeurs républicaine de liberté, égalité, fraternité et laïcité, le Service public et la Fonction publique sont des éléments incontournables de notre République et symbolisent un choix de société que défend FO, une société basée sur la solidarité par le financement du Service public avec l'impôt.

Quel que soit le gouvernement, FO a toujours combattu toutes les attaques portées contre le Service public. Avec le livre noir sur la RGPP (Révision générale des politiques publiques), FO a dénoncé une vision uniquement budgétaire de la Réforme de l'Etat qui, de 2007 à 2012, a contribué à supprimer des milliers de postes, privatiser des missions de Service public et fusionner des corps de fonctionnaires.

Depuis 2012, FO affirme que la MAP (Modernisation de l'action publique) remplaçante de la RGPP, continue cette destruction en épargnant soi-disant certaines missions (Education, Police, Gendarmerie et Justice) au détriment d'autres.

Cette approche politique place de manière récurrente la Fonction publique et ses agents comme la variable d'ajustement budgétaire. Ces conséquences sont dramatiques sur les conditions de travail, sur la vie au travail et également sur les carrières des personnels.

CONDITIONS DE TRAVAIL : FO n'a pas signé fin 2013, l'accord sur les Risques psychosociaux (RPS). Cet accord proposé par le gouvernement traite des conséquences des réorganisations, mutualisations de services, imposées par la RGPP et la MAP mais absolument pas de leurs causes. Signer cet accord, alors que le Gouvernement entérine dans le même temps la destruction de plus de 13 000 postes dans la Fonction publique de l'Etat en 2014 au prétexte de redéploiement, et la suppression nette de plus de 3 000 postes, est inacceptable. Pour FO, signer l'accord RPS signifiait entériner et accompagner cette politique de destruction.

LE TRAITEMENT

Depuis 2010, le point d'indice est gelé. Elément essentiel de la politique salariale, élément structurant de la grille indiciaire et du statut général, l'augmentation de la valeur du point d'indice est vitale et urgente. Seul moyen d'assurer l'égalité de traitement de tous les agents publics, y compris pour ceux qui n'ont pas ou peu de primes, il est de plus le seul moyen de maintenir le niveau de nos futures pensions.



NOUVEAU LAROUSSE 2015

AMOUR : Mot en 5 lettres, trois voyelles, deux consonnes et deux idiots.

AUTO-STOPPEUSE : Jeune femme généralement jolie et court vêtue qui se trouve sur votre route quand vous êtes avec votre copine.

AVOCAT : Seule personne qui écrit un document de 10.000 mots et l'intitule "Sommaire".

BABY SITTER : Adolescents tenus de se conduire comme des adultes, de manière à ce que les adultes qui sortent puissent se comporter comme des adolescents.

BAGNOLE : Vieille auto dont toutes les pièces font du bruit, sauf la radio.

BANQUIER : Homme qui te prête un parapluie par beau temps et qui te le reprend lorsqu'il commence à pleuvoir.

CONFIANCE : Liberté que l'on accorde à une personne pour qu'elle fasse des bêtises.

CONSULTANT : Celui qui retire la montre de ton poignet, te donne l'heure et te fait payer le service.

DANSE : Expression verticale d'un désir horizontal.

DÉMOCRATIE : Régime où tout le monde a le droit de dire que l'on est en dictature.

DÉSILLUSION : Sentiment ressenti lorsque le superbe postérieur ne coïncide pas avec le visage qui se retourne.

DIPLOMATE : Celui qui te dit d'aller te faire foutre d'une telle façon que tu as très envie de commencer le voyage.

ÉCONOMISTE : Expert qui saura demain pourquoi ce qu'il a prédit hier n'est pas arrivé aujourd'hui.

EXAMEN ORAL : Épreuve d'admission de stagiaires à la Maison Blanche.

FACILE : Se dit d'une femme qui a la même morale sexuelle que les hommes.

FEMME : Ensemble de courbes qui font redresser une ligne.

GARDE-ROBES : Endroit où pendent ses vêtements quand il n'y a plus de poignées de porte disponibles.

MISÈRE : Situation économique qui a l'avantage de supprimer la crainte des voleurs.

MARIAGE : Union qui permet à deux personnes de supporter des choses qu'ils n'auraient pas eu besoin de supporter s'ils étaient restés seuls.

PARENTS : Deux personnes qui montrent à un enfant à parler et à marcher, pour ensuite lui dire de s'asseoir et de fermer sa gueule.

PÉTER : Éternuer dans ses sous-vêtements.

PROGRAMMEUR : Celui qui résout un problème que vous n'aviez pas, d'une façon que vous ne comprenez pas.

PSYCHIATRE : Homme intelligent qui aide les gens à devenir cinglés.

SANG-FROID : Chose facile à avoir au mois de décembre.



La '' bagatelle '', décidément, ne titille guère Mon Général. Il est vrai que son épouse que les Français appellent affectueusement Tante Yvonne veille au grain. Tante Yvonne aimerait que l'on interdise la minijupe au lycée... c'est pas peu dire. Tout juste Charles de Gaulle se permet-il une plaisanterie, '' les laides, il faut les regarder de côté. Comme ça, on n'en voit que la moitié ''